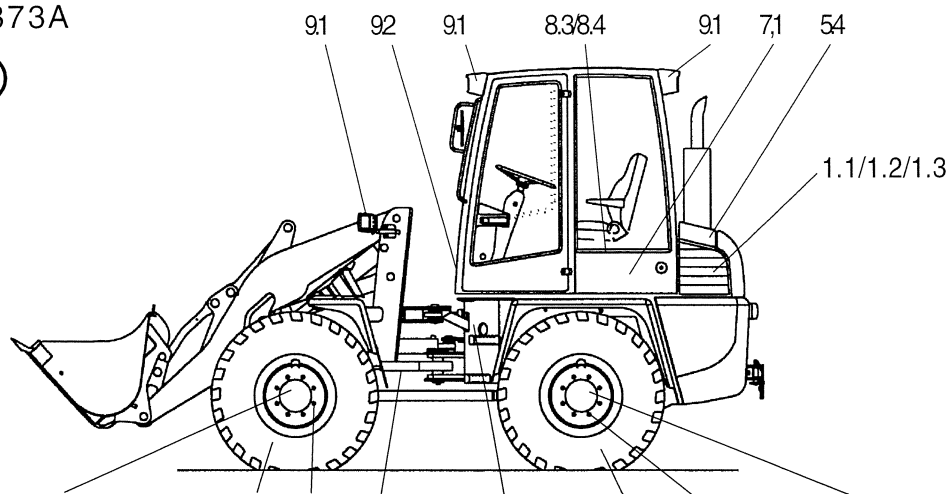


Entretien

8 Tableau d'entretien

4101873A

F



2.1/2.2/2.5/2.6/3.1/8.1/8.2 4.1 4.2 3.2 5.1/5.2/5.3 4.1 4.2 2.3/2.4/2.5/2.6/3.1

Position	Désignation	Spécification	Viscosité	Qté de rempl.
★ 1	Huile-moteur	MIL-L-2104 C=API-CD	selon prescript. du fabricant	env. 10 l avec filtre à huile
★ 2.2	Huile d'engrenage avec additif LS	MIL-L-2105 D=API-GL5-6-LS	SAE 85 W 90-LS	env. 4,0 l
★ 2.4	Huile d'engrenage avec additif LS	MIL-L-2105 D=API-GL5-6-LS	SAE 85 W 90-LS	env. 5,1 l (20 km/h) env. 5,5 l (30 km/h)
★ 2.6	Huile d'engrenage	MIL-L-2105 D=API-GL5-6	SAE 85 W 90	env. 2 x 0,9 l
★ 5.2	Huile hydraulique	DIN 51524 - HVLP 46	ISO VG 46, VI > 180	env. 100 l
6	Graisse	DIN 51825 - KPF 1/2 N-20		selon besoin
7	Eau distillée			selon besoin
★ 8	Huile minérale	DIN 51524 - HVLP 46	ISO VG 46, VI > 180	selon besoin

Légende

- △ Première vidange, premier changement de filtre ou premier contrôle
- Contrôle, élimination éventuelle des défauts constatés
- ◇ Changement
- ★ Se tenir aux repères ou aux dispositifs de remplissage et de contrôle
- Se reporter aux directives d'emploi



Précaution !

Observer les instructions préventives contre les accidents en réalisant les travaux d'entretien !

Points de graissage (marqués en rouge)

Graisser les points d'antidérapage selon le besoin et par principe après le nettoyage avec la graisse DIN 51825 - KPF 1/2 N-20.

Points d'huilage

En option : Huile hydraulique biodégradable
Huile hydraulique de synthèse à base d'esters

Classe de viscosité ISO VG 46 VI > 180



ATTENTION

Le frein de service/de parking ne doit être alimenté qu'avec de l'huile minérale!

Intervalle en heures de service

Temps de pointage max.,
aussi plus court selon l'action

10	50	500	1500	Pos.	Parties à entretenir
○	△	○	○	1	Moteur
		○		1.1	Entretien selon prescriptions du fabricant
		○		1.2	Système de filtre à air sec actionner la soupape d'évacuation de poussière contrôler l'indicateur d'entretien
				1.3	Remplacer l'élément du filtre si l'indic. d'entretien est rouge →
○	○	△	◇	2	Essieux / engrenage distributeur
				2.1	Contrôle du niveau d'huile essieu AV →
				2.2	Vidange essieu AV →
				2.3	Essieu AR avec engrenage distributeur contrôle du niveau d'huile →
		△	◇	2.4	Essieu AR avec engrenage distributeur vidange →
	○			2.5	Contrôle du niveau d'huile engrenage planétaire →
	△	◇		2.6	Vidange engrenage planétaire →
△	○	△	○	3	Essieux / arbre de transmission / articulation du pendule articulé
				3.1	Contrôler la fixation des essieux (385 Nm)
				3.2	Contrôler la fixation de l'arbre de transmission (49 Nm)
△	○	○		4	Roues et pneus
				4.1	Contrôler la pression de gonflage
				4.2	Contrôler les écrous de roue (440 Nm)
○			◇	5	Installation hydraulique
				5.1	Niveau d'huile (regard)
		◇		5.2	Vidange →
	△	◇		5.3	Changer l'élément de filtrage, observer la lampe-témoin →
	○			5.4	Contrôler et nettoyer le radiateur d'huile hydraulique
				6	Points de graissage (marqués en rouge) →
		○		7	Batterie
				7.1	Contrôle visuel
○			○	8	Freins
				8.1	Contrôle fonctionnel et visuel de frein de service/frein de parking avant le début des travaux
				8.2	Frein de service/frein de parking: contrôle visuel du réservoir de compensation
				8.3	Frein de service/frein de parking: contrôle épaisseur de la gamiture, réajuster si nécessaire
				9	Eclairage / filtre d'air frais
				9.1	Contrôle des fonctions avant le début des travaux
				9.2	Contrôler le filtre à air frais →

8 Entretien

8.1 Instructions pour l'entretien

DANGER

- Le moteur doit être complètement arrêté.
- Pour des opérations d'entretien sous la flèche porte-godet,
 - le godet doit être vidé ou l'équipement complémentaire doit être déchargé,
 - étayer le bras collecteur mécaniquement [par ex. en insérant l'appui du bras collecteur (équipement spécial) (1-2/flèche)],
 - fermer les vannes de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-3/flèche).
- Pour des travaux dans la zone de l'articulation, le dispositif de verrouillage de l'articulation doit être mis (1-4/flèche).
- Pour éviter tout roulement libre, le véhicule doit être immobilisé en serrant le frein de parking (4-12/3) et en tournant l'interrupteur du sens de marche (4-12/6) sur la position "0". De plus, des cales doivent être déposées sous l'une des deux roues de l'essieu AV dans les deux directions de marche.



ATTENTION

- Faire la vidange lorsque les agrégats sont tièdes.
- Pour effectuer les contrôles du niveau d'huile, mettre le véhicule en position horizontale et la flèche porte-godet dans sa position la plus basse.
- Remplacer immédiatement les cartouches et les joints endommagés.
- Nettoyer les têtes de graissage forcé avant le graissage.





REMARQUE

- Toutes les opérations d'entretien nécessaires sont indiquées dans le tableau d'entretien (page 8-1).
- Des détériorations causées par non-observation du tableau d'entretien ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les carburants mentionnés sur le tableau d'entretien sont destinés à des températures ambiantes de **-15°C à +40°C**.



ATTENTION

Pour des températures ambiantes inférieures à -15° C, voir la description du chapitre 5.2.2 » Fonctionnement hivernal«.

8.2 Travaux d'entretien

8.2.1 Contrôle du niveau d'huile moteur

Voir les instructions de service du moteur.



REMARQUE

Le moteur est accessible par le capot du moteur.

8.2.2 Vidange moteur

Voir les instructions de service du moteur.



REMARQUE

Le moteur est accessible par le capot du moteur.

8.2.3 Changer le pré-filtre du carburant



REMARQUE

L'entretien (contrôle visuel) du pré-filtre du carburant doit être effectué toutes les **500 heures de service**. Le pré-filtre du carburant doit être changé une fois par an ou en cas d'encrassement.

- (1) Ouvrir le capot.
- (2) Défaire les deux colliers devant et derrière le pré-filtre (8-1/2).
- (3) Plier manuellement la conduite de carburant (8-1/1) tout d'abord du côté du pré-filtre afin d'éviter que le carburant ne s'écoule, la démonter de l'ancien pré-filtre et la remettre immédiatement sur le nouveau pré-filtre. Démonter ensuite la conduite de carburant (8-1/3) de l'autre côté du pré-filtre et la remettre sur le nouveau pré-filtre.

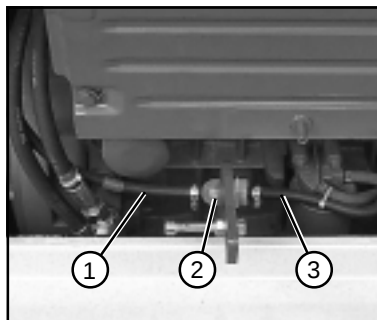


Figure 8-1

REMARQUE

- Recueillir le carburant qui pourrait éventuellement s'écouler.
- Respecter le sens du débit lors du montage du nouveau pré-filtre.

- (4) Fixer les deux colliers.
- (5) Contrôler l'étanchéité.

8.2.4 Entretien/ changement du filtre à air

REMARQUE

L'entretien de la cartouche de filtre devient nécessaire quand le champ rouge sur l'indicateur d'entretien (8-2/1) devient visible, au plus tard cependant après 12 mois.

- (1) Ouvrir le capot.
- (2) Détacher les trois dispositifs de serrage du couvercle du filtre à air (8-2/2) et retirer le couvercle du filtre à air.
- (3) Retirer la cartouche du filtre (8-3/flèche) par de légers mouvements de rotation.
- (4) Nettoyer la cartouche du filtre.

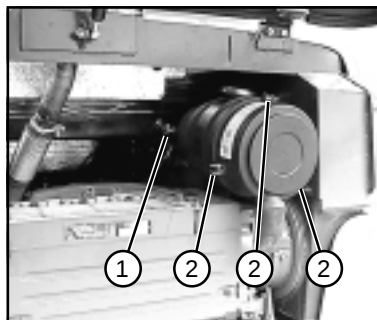


Figure 8-2

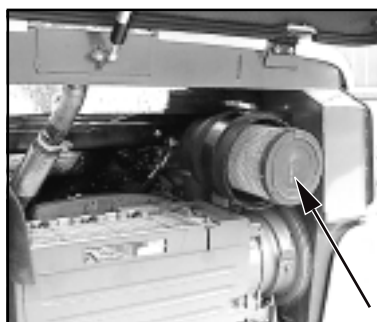


Figure 8-3



ATTENTION

- Pour le nettoyage, un tuyau, dont l'extrémité est repliée à env. 90°, doit être monté sur le pistolet à air comprimé. Le tuyau doit être assez long pour atteindre le fond de la cartouche. Nettoyer la cartouche en soufflant l'air comprimé sec (maximum 5 bar) par des mouvements de haut en bas du tuyau dans la cartouche en soufflant aussi longtemps de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à ce que plus aucune poussière ne sorte.
- Ne pas utiliser d'essence ou de liquides chauds pour le nettoyage.

(5) Eclairer la cartouche avec une lampe de poche pour détecter d'éventuels endommagements de l'enveloppe en papier et du joint de caoutchouc. Dans le cas d'endommagements de la cartouche ou du joint, remplacer la cartouche.

(6) Remettre soigneusement la cartouche.

(7) Poser et fixer le couvercle du filtre à air sur la cage du filtre, de telle manière que l'indicateur de direction avec la marque "**OBEN-TOP**" apparaisse sur le haut. Ainsi il est garanti que la soupape d'évacuation de la poussière est vers le bas.



REMARQUE

Il est nécessaire de contrôler, voire de nettoyer de temps en temps la soupape d'évacuation de poussière.

(8) Lorsque le champ d'indication est rouge (8-2/1), pousser le bouton de remise à l'état initial. Le champ devient transparent.



ATTENTION

Avant de démarrer le moteur, vérifier si tous les tuyaux et tubes de communication de l'installation du filtre à air sont en ordre.

8.2.5 Remplacer la cartouche de sécurité

ATTENTION

- La cartouche de sécurité ne doit pas être nettoyée.
- La cartouche de sécurité devra être remplacée après cinq entretiens/nettoyages de la cartouche du filtre, au plus tard après deux ans.
- Lors du changement de la cartouche de sécurité, il est nécessaire de s'assurer qu'aucune saleté ou poussière puisse accéder à la cage du filtre.



(1) Démontez la cartouche du filtre (section 8.2.4).

(2) Sortir la cartouche de sécurité (8-4/flèche) à l'aide de légers mouvements de rotation et la remplacer également par une nouvelle cartouche de sécurité.

(3) Le reste du montage s'effectue comme décrit dans la section 8.2.4 (6)...(8).

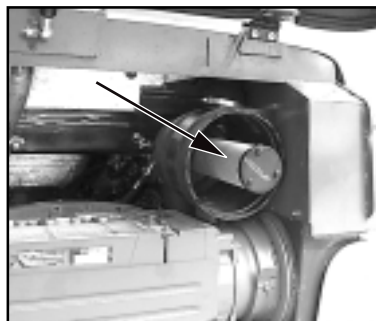


Figure 8-4

8.2.6 Contrôle du niveau d'huile - essieu avant

(1) Dévisser le bouchon fileté d'obturation du pont (8-5/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile éventuellement versée.

(2) Revisser le bouchon d'obturation.

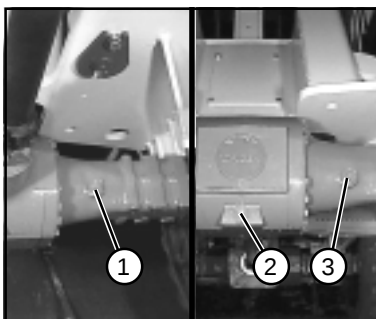


Figure 8-5

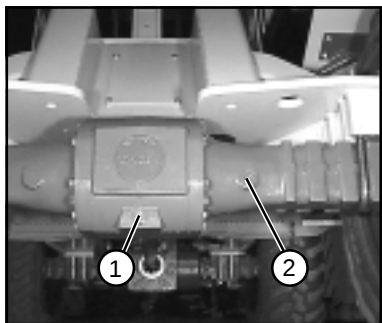


Figure 8-6

8.2.7 Vidange - essieu avant

- (1) Mettre en-dessous un récipient collecteur de taille suffisante.
- (2) Dévisser le bouchon d'obturation du pont d'essieu (8-6/flèche et 8-7/flèche) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Eliminer l'huile usagée de manière écologique !

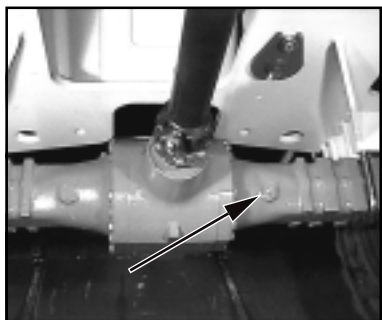


Figure 8-7

- (3) Revisser le bouchon d'obturation (8-6/flèche).
- (4) Remplir d'huile par le taraudage du bouchon d'obturation (8-7/flèche) jusqu'à ce que l'huile atteigne l'ouverture.

REMARQUE

- La soupape à air de l'essieu (8-8/flèche) doit être propre.
- Pour des indications sur les quantités d'huile requises, voir le tableau d'entretien (page 8-1).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant diminué, verser à nouveau de l'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.
- (5) Revisser le bouchon d'obturation (8-7/flèche).

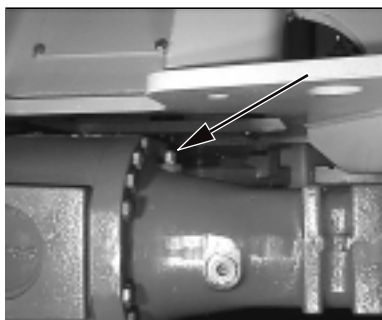


Figure 8-8

8.2.8 Contrôle du niveau d'huile - essieu arrière

8.2.8.1 Véhicules lents

» 20 km/h «

(1) Dévisser le bouchon fileté d'obturation du pont (8-9/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile éventuellement versée.

(2) Revisser le bouchon fileté d'obturation.

(3) Dévisser le bouchon d'obturation de la boîte intermédiaire (8-10/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile éventuellement versée.

(4) Revisser le bouchon d'obturation.

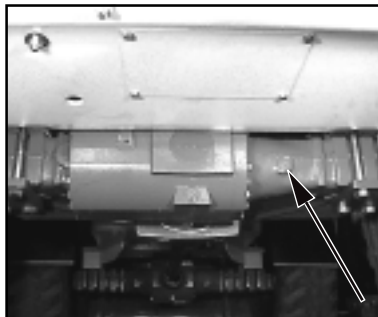


Figure 8-9

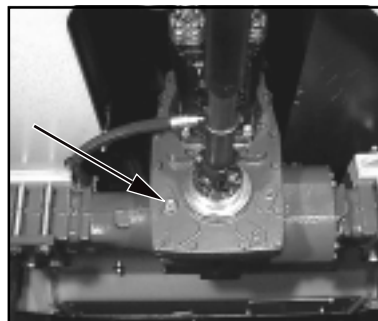


Figure 8-10

8.2.8.2 Véhicules rapides

» 30 km/h «

(1) Déboucher le bouchon fileté d'obturation du pont (8-11/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile éventuellement versée.

(2) Remettre le bouchon fileté d'obturation.

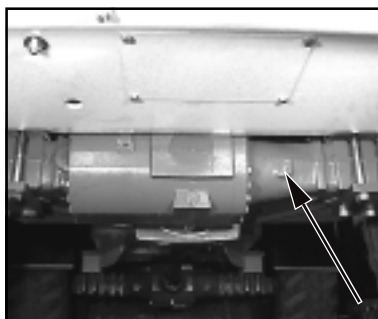


Figure 8-11

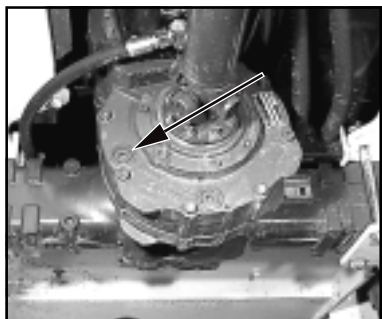


Figure 8-12

- (3) Dévisser le bouchon d'obturation de l'engrenage distributeur (8-12/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile éventuellement versée.

- (4) Revisser le bouchon fileté d'obturation.

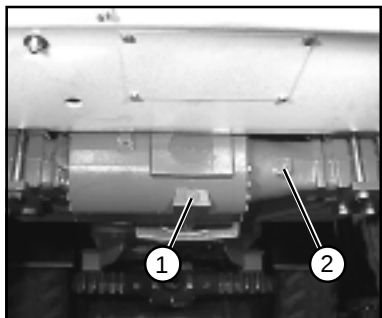


Figure 8-13

8.2.9 Vidange - essieu arrière

8.2.9.1 Véhicules lents » 20 km/h «

- (1) Mettre un récipient collecteur suffisamment grand en-dessous.
- (2) Dévisser les bouchons d'obturation du pont (8-13/1 et 8-13/2) et de la boîte intermédiaire (8-14/1 et 8-14/2) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique !

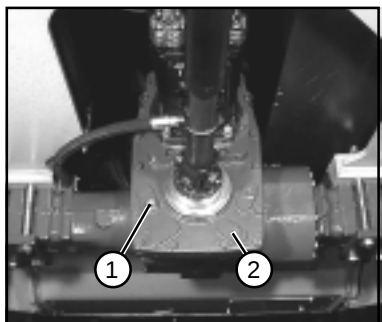


Figure 8-14

- (3) Revisser les bouchons d'obturation pour pont d'essieu (8-13/2) et pour la boîte intermédiaire (8-14/2).

(4) Verser l'huile par le taraudage du bouchon de la boîte intermédiaire (8-14/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne le taraudage du bouchon.

REMARQUE

- Pour des indications sur les quantités d'huile requises, voir le tableau d'entretien (page 8-1).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant diminué, verser encore de l'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.

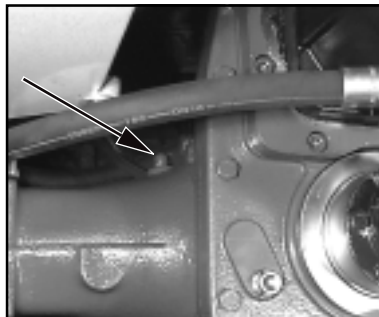


Figure 8-15

(5) Remettre le bouchon fileté d'obturation du pont (8-14/1).

(6) Remplir d'huile par l'ouverture du bouchon d'obturation du pont d'essieu (8-13/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne le taraudage.

REMARQUE

- Pour des indications sur les quantités d'huile requises, voir le tableau d'entretien (page 8-1).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant diminué, verser encore de l'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.
- La soupape d'air du pont d'essieu (8-15/1) doit être propre.

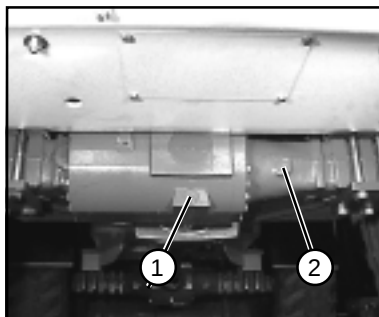


Figure 8-16

(7) Revisser le bouchon fileté d'obturation du pont d'essieu (8-13/1).

8.2.9.2 Essieu arrière Véhicules rapides » 30 km/h «

- (1) Mettre un récipient collecteur de taille suffisante en-dessous.
- (2) Dévisser les bouchons d'obturation du pont (8-16/1 et 8-16/2) et de l'engrenage distributeur (8-17/2) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique !

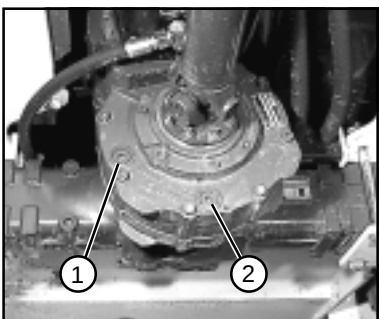


Figure 8-17

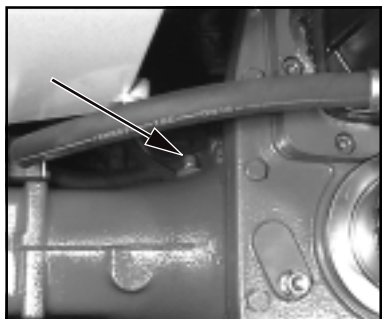


Figure 8-18

(3) Revisser les bouchons d'obturation du pont d'essieu (8-16/2) et de l'engrenage distributeur (8-17/2).

(4) Remplir d'huile par l'ouverture du bouchon d'obturation de l'engrenage distributeur (8-17/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne le taraudage.

REMARQUE

- Pour des indications sur les quantités d'huile requises, voir le tableau d'entretien (page 8-1).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant diminué, verser encore de l'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.

(5) Revisser le bouchon d'obturation de l'engrenage distributeur (8-17/1).

(6) Remplir d'huile par l'ouverture du bouchon du pont d'essieu (8-16/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne le taraudage.



REMARQUE

- Pour des indications sur les quantités d'huile requises, voir le tableau d'entretien (page 8-1).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant diminué, verser encore de l'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.
- La soupape d'air du pont d'essieu (8-18/flèche) doit être propre.

(7) Revisser le bouchon fileté d'obturation du pont d'essieu (8-16/1).

8.2.10 Contrôle du niveau d'huile - engrenage planétaire

- (1) Déplacer le véhicule de telle manière que la ligne de marquage "OIL LEVEL" soit horizontale et que le bouchon d'obturation se situe à droite au-dessus de ce marquage (8-19/flèche).
- (2) Dévisser le bouchon d'obturation.



Figure 8-19

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
 - Recueillir l'huile éventuellement versée.
- (3) Remettre le bouchon fileté d'obturation muni d'une nouvelle bague d'étanchéité.

8.2.11 Vidange - engrenage planétaire

- (1) Déplacer le véhicule de telle sorte que le bouchon d'obturation (8-20/flèche) soit situé à 6 heures.
- (2) Mettre en-dessous un récipient collecteur d'huile avec une rigole de déversement.
- (3) Dévisser le bouchon d'obturation et laisser l'huile s'écouler.

ATTENTION

Eliminer l'huile usagée de manière écologique !

- (4) Déplacer le véhicule de telle manière que la ligne de marquage "OIL LEVEL" soit horizontale et que le bouchon d'obturation se situe à droite au-dessus de ce marquage (8-19/flèche).
- (5) Verser l'huile par le taraudage du bouchon d'obturation jusqu'à ce qu'elle atteigne l'ouverture.
- (6) Remettre le bouchon muni d'une nouvelle bague d'étanchéité.



Figure 8-20

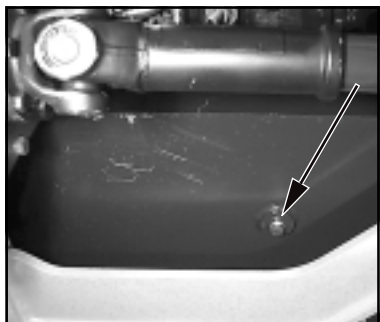


Figure 8-21

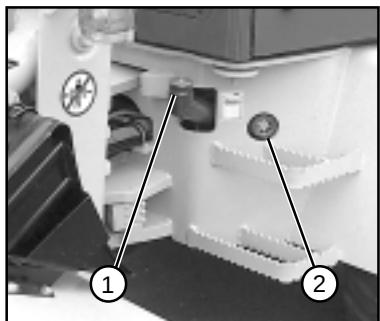


Figure 8-22

8.2.12 Vidange de l'installation hydraulique

- (1) Placer en-dessous un récipient collecteur d'huile (min. 110 l).
- (2) Dévisser la vis de vidange (8-21/flèche) (taille 8).
- (3) Laisser s'écouler l'huile dans le récipient collecteur.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique !

- (4) Revisser la vis de vidange.
- (5) Remplacer la cartouche du filtre d'huile hydraulique (section 8.2.13).
- (6) Verser de l'huile par la tubulure de remplissage (8-22/1).

ATTENTION

Pour des machines équipées d'huile hydraulique biodégradable (huile hydraulique de synthèse à base d'ester - viscosité ISO VG 46 VI > 180) - (l'indication figure sur le réservoir d'huile hydraulique et sur le tableau de bord), il faut également faire la vidange avec ce type d'huile. Les huiles hydrauliques minérales et biodégradables **ne doivent en aucun cas** être mélangées !

L'huile hydraulique biodégradable doit être changée toutes les **1000 heures de service**.

Un échange de l'huile hydraulique à base d'huile minérale pour une huile hydraulique biodégradable doit être effectué selon la directive de changement VDMA 24 569 !

ATTENTION

Le frein de service/de parking ne doit être alimenté qu'avec de l'huile minérale!



- (7) Effectuer le contrôle du niveau d'huile par le regard (8-22/2).
- (8) Fermer la tubulure de remplissage.

8.2.13 Remplacer la cartouche du filtre à huile hydraulique

ATTENTION

Pour le remplacement du filtre, s'en tenir au tableau d'entretien ou le faire quand l'indicateur de colmatage (4-13/23) s'allume.

REMARQUE

Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique.

(1) Détacher les goussets d'abord du côté droit (8-23/flèches) puis du côté gauche de la machine.

(2) Enlever les goussets et retirer la garniture du sol.

(3) Dévisser les vis de fixation (8-24/flèches) (SW 13) et enlever la tôle d'entretien.

(4) Détacher le couvercle du filtre à huile hydraulique (8-25/flèche) et remplacer la cartouche du filtre par une nouvelle.

ATTENTION

Éliminer les cartouches de filtre à huile hydraulique de manière écologique.

(5) Fermer le couvercle du filtre à huile hydraulique.

(6) Remonter la tôle d'entretien et la garniture du sol.

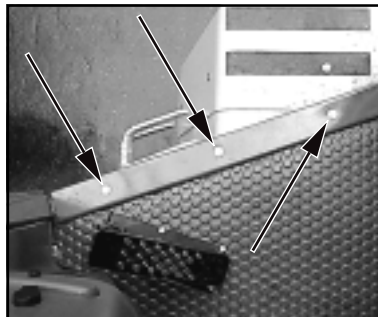


Figure 8-23

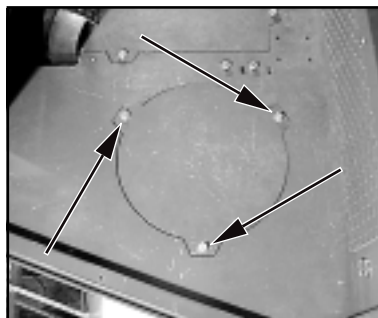


Figure 8-24



Figure 8-25

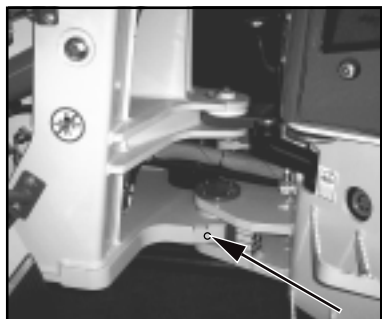


Figure 8-26

8.2.14 Points de graissage

REMARQUE

Les points de graissage sont indiqués en rouge sur la machine.

8.2.14.1 Knickpendelgelenk

ACHTUNG

Das Knickpendelgelenk (8-26/ Pfeil) ist **alle 50 Betriebsstunden** abzusmieren.

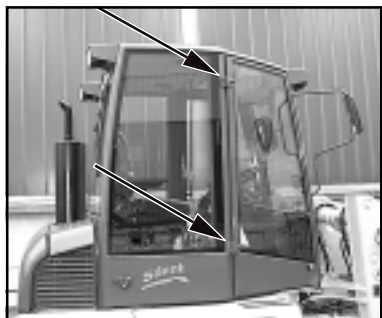


Figure 8-27

8.2.14.2 Porte de la cabine du conducteur

ATTENTION

Les charnières des portes de la cabine du conducteur (8-27/ flèches) doivent être graissées **toutes les 50 heures de service**.

REMARQUE

Graisser les charnières des deux portes de la cabine du conducteur.

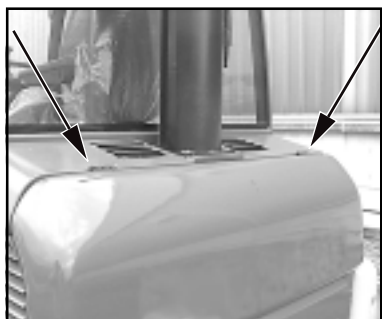


Figure 8-28

8.2.14.3 Capot du moteur

ATTENTION

Les charnières du capot du moteur (8-28/flèches) doivent être graissées **toutes les 50 heures de service**.

8.2.14.4 Godet multi-fonctions

ATTENTION

Les boulons des paliers du godet multi-fonctions (8-29/flèches) doivent être graissés **toutes les 10 heures de service**

REMARQUE

Graisser les boulons des deux côtés du godet multi-fonctions.

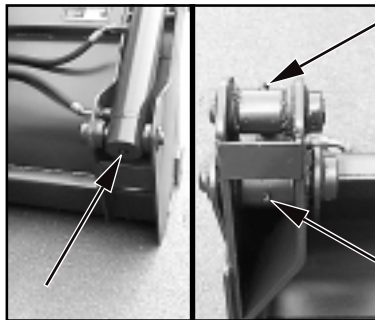


Figure 8-29

8.2.15 Remplacer la batterie du démarreur

REMARQUE

La batterie du démarreur, conforme au DIN 72311, partie 7, n'a pas besoin d'entretien et se trouve sous la tôle d'entretien à gauche du siège du conducteur.

- (1) Retirer le coupe-batterie (4-11/3).
- (2) Enlever le tapis isolant à gauche du siège du conducteur.
- (3) Dévisser les vis de fixation (8-30/flèches) (SW 13) et retirer la tôle d'entretien.
- (4) Dévisser et ôter la vis de fixation (8-31/1) (SW 17) de la fixation de batterie.
- (5) Soulever le couvercle et dévisser et défaire les pôles de branchement de la batterie (SW 13).

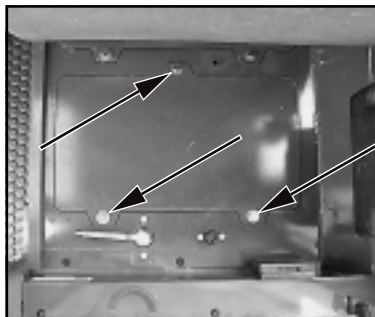


Figure 8-30

DANGER

Toujours défaire d'abord le pôle moins puis le pôle plus. Refixer dans l'ordre inverse.

- (6) Soulever et sortir la batterie et la remplacer par une nouvelle.
- (7) Graisser les pôles avant de les brancher.
- (8) Le montage s'effectue dans l'ordre inverse au démontage.

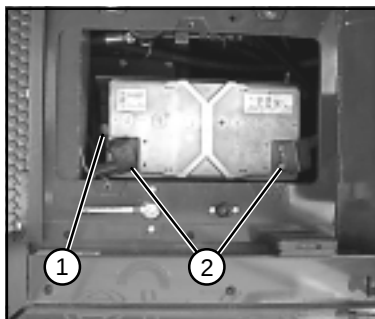


Figure 8-31

DANGER

Veiller à une bonne fixation.



Figure 8-32

8.2.16 Contrôler/régler le frein de service/de parking

DANGER

- Le frein combiné de service/de parking doit être contrôlé et éventuellement réglé toutes les **500 heures de service**.
- Les travaux sur le système de frein ne peuvent être réalisés que par un personnel autorisé.
- En cas de perte d'huile dans le système de frein, le personnel autorisé doit immédiatement être informé (fuites).

- (1) Contrôler le niveau de liquide au réservoir égaliseur pour le liquide de frein (8-32/flèche) et éventuellement rajouter du liquide de frein.
- (2) Contrôler l'étanchéité de toute l'installation (contrôle visuel).
- (3) Desserrer le levier du frein de parking (4-12/3).
- (4) Démonter les deux bouchons filetés (8-33/1 et 8-33/2) du boîtier (SW 24).

REMARQUE

- L'outillage adéquat est contenu dans le jeu d'outils.
- Le bouchon fileté 8-33/2 est déjà démonté.
- Recueillir l'huile qui pourrait éventuellement s'écouler.

- (5) Déterminer le jeu de libération ($l = b - a$) (Fig. 8-34). Pour cela, déterminer l'écart "a" (8-34/a) entre les disques de butée et l'arête de vis du bouchon fileté, ainsi que la dimension "b" (8-34/b) entre le manchon et la fraisure du boîtier.

DANGER

Un réajustement du frein est nécessaire lorsque le jeu de libération est supérieur à 2 mm.

Figure 8-33

Figure 8-34

Réajuster :

(6) Retirer les manchons (8-33/2 correspondant à 8-34/2).

(7) Retirer le disque de réajustage se trouvant derrière et le placer dessous dans les bouchons filetés en plus des disques de butée (8-33/1 correspondant à 8-34/1).

DANGER

- Le réajustage doit être effectué pour les deux bouchons filetés de manière synchronisée afin d'éviter un coincement du piston.
- Par bouchon fileté il n'existe qu'un seul disque de réajustement en-dessous du manchon. A-delà un réajustage du frein n'est plus possible.

(8) Glisser à nouveau les manchons (8-33/2 ou 8-34/2) sur les goujons filetés.

(9) Visser les bouchons filetés dans le boîtier.

(10) Contrôler les fonctions.

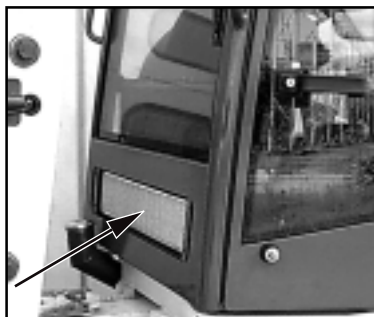
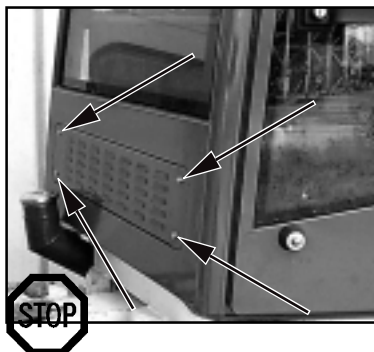


Figure 8-35

8.2.17 Entretien/ remplacement du filtre d'air frais

(1) Abaisser la flèche porte-godet et mettre le dispositif de verrouillage de l'articulation (1-4/flèche).

(2) Desserrer les quatre vis de fixation (8-35/flèche) de la couverture du chauffage et enlever celle-ci.

(3) Prélever les éléments du filtre (8-36/flèche) et les nettoyer à l'air comprimé.

ATTENTION

Pour le nettoyage, ne pas utiliser d'essence, de liquides chauds ou d'air comprimé.

Figure 8-36

(4) Contrôler l'éventuelle présence de dommages sur les éléments du filtre.



REMARQUE

Remplacer les éléments du filtre toutes les **1500 heures de service** ou dans le cas d'endommagements.

(5) Déposer les éléments du filtres et remonter la couverture du chauffage.